

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Pierre-Joseph Baisse, propriétaire.

MESSIEURS,

Le suppliant, né à Maubeuge en 1777, habite la commune d'Erquelines depuis 33 ans. Il a épousé une Belge, et il possède en Belgique des propriétés d'une valeur de près de 20,000 francs.

Il résulte des renseignements recueillis, qu'il s'est toujours comporté en brave et honnête homme; que sa probité est à l'abri de tout reproche; qu'il jouit de l'estime et de la confiance publique, et qu'il donne constamment des témoignages de son attachement au Gouvernement actuel.

Les autorités estiment que sa demande mérite d'être prise en considération.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
